



CIVVIH SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE
ONZE ANS APRÈS LES PRINCIPES DE LA VALETTE : EVOLUTION ET PRATIQUES
DANS LA GOUVERNANCE DU PATRIMOINE URBAIN

15 ET 16 JUIN 2022 - BRUXELLES, BELGIQUE

Les principes de la Valette ont été approuvés lors de la 17^{ème} assemblée générale d'ICOMOS en novembre 2011.

Lors de la réunion annuelle du CIVVIH en Tunisie en novembre 2019, il a été décidé que ce document devait être revu pour tenir compte des nouveaux paramètres qui affectent la planification urbaine et la conservation/gestion des paysages historiques urbains, au regard des questions de développement durable, d'évolution des silhouettes urbaines, d'étalement urbain, de tourisme dans les centres historiques avec le changement climatique, les risques sanitaires et de catastrophes naturelles.

Dans ce contexte inédit de pandémie et de changement climatique, nous devons faire le point sur les pratiques et la gestion des risques en portant un regard à la fois rétrospectif et prospectif sur les principes énoncés à la Valette.

Le changement climatique et les risques dans leur rapport à la conservation des biens et à la transformation des paysages urbains.

Avec l'évolution des pratiques et des usages, quels sont les seuils de tolérance pour préserver la valeur universelle des biens et assurer la conservation du patrimoine ?

Quelles sont les mesures physiques et humaines à mettre en place ?

La ville et les risques sanitaires, quelles sont les leçons à tirer de la pandémie ?

Sur cette question générale des risques et du patrimoine urbain, le symposium propose, en s'appuyant sur les réflexions, les expériences et les connaissances des différents intervenants de donner des exemples de réussites et tirer des leçons des échecs constatés dans les villes et les quartiers urbains historiques à travers deux thèmes :



CIVVIH SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE

**ONZE ANS APRÈS LES PRINCIPES DE LA VALETTE : ÉVOLUTION ET PRATIQUES
DANS LA GOUVERNANCE DU PATRIMOINE URBAIN**

15 ET 16 JUIN 2022, BRUXELLES, BELGIQUE

THÈME 1 : LEÇONS APPRISSES ET NOUVEAUX DÉFIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DE LA VALETTE

Quel complément pourrait-on faire aux principes de la Valette ?

Quel travail ou réalisation ont été développés dans ce nouveau contexte pour notre patrimoine Urbain ?

Quels sont les changements et les risques admissibles permettant de préserver les valeurs de la ville historique en intégrant son évolution et ses projets.

Quelle évolution est possible pour la silhouette des paysages urbains historiques ?

Quelles composantes urbaines peuvent changer et à quelle échelle ?

Quels sont les risques pour le patrimoine face à cette évolution des pratiques et des usages ?

Quelles sont et pourraient être les nouvelles pratiques urbaines ?

THÈME 2 : LE PAYSAGE URBAIN HISTORIQUE, ÉVOLUTION DU CONCEPT ET DES MODES DE GOUVERNANCE

Quels sont les meilleurs outils de gouvernance et de gestion actuels ?

Une nouvelle gouvernance adaptée :

- Quelle pourrait être la meilleure approche du patrimoine compte tenu de la nécessité de prendre en compte le grand paysage et le rapport au territoire vis à vis de ces changements ?
- Considérer les changements d'échelle et de capacités dans la gestion du patrimoine selon le type de patrimoine, les communautés et les autorités locales ?

En tenant compte des différentes capacités locales, quelles sont les opportunités de mise en place de réseaux de responsabilité citoyenne et de formation au patrimoine ?

La notion de paysage urbain historique, comment partager la valeur d'un bien au croisement des valeurs universelles et locales.

Considérer ce que pourraient être les nouvelles pratiques urbaines à l'avenir :

- Nouveaux outils et nouvelles pratiques, forces et faiblesses (dématérialisation des données, informatique, échanges virtuels, bases de données, internet, etc.)

Quelles sont les précautions à prendre pour le patrimoine face à ces changements de pratiques ?